

## Dix ans de luttes du Collectif des femmes pour le renouveau (CFR) : quelques réflexions sur le mouvement féministe camerounais

Marie-Louise Eteki-Otabela

Volume 5, numéro 1, 1992

Des femmes de la francophonie

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057673ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057673ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (imprimé)

1705-9240 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Eteki-Otabela, M.-L. (1992). Dix ans de luttes du Collectif des femmes pour le renouveau (CFR) : quelques réflexions sur le mouvement féministe camerounais. *Recherches féministes*, 5(1), 125–134.  
<https://doi.org/10.7202/057673ar>

Résumé de l'article

Pendant trois décennies, la communauté internationale a pris pour acquis que la priorité pour les femmes africaines était la question du développement. Au moment où les politiques et les programmes de développement apparaissent comme un échec cuisant, on redécouvre qu'au sein des sociétés africaines, les femmes ont d'autres priorités. Cet article montre à partir des pratiques des femmes camerounaises qu'une vision féministe des problèmes que connaissent les sociétés africaines est peut-être la seule alternative réelle au pouvoir totalitaire dans ces pays. L'auteure fait un bref rappel des luttes des féministes du Collectif des femmes pour le renouveau au Cameroun, leurs positions sur certains problèmes de société qui passent habituellement pour être spécifiques aux femmes et rappelle que pour ces féministes, le changement social en Afrique aujourd'hui passe aussi par un choix politique personnel, celui de faire de la politique autrement.

---

## NOTE DE RECHERCHE

---

# Dix ans de luttes du Collectif des femmes pour le renouveau (CFR) : quelques réflexions sur le mouvement féministe camerounais

Marie-Louise Eteki-Otabela

Pendant trois décennies, l'idéologie développementaliste a eu le monopole de la pensée et des pratiques dans les milieux de la coopération internationale. Le féminisme porteur d'un potentiel de subversion capable de provoquer des changements sociaux radicaux a été récupéré par le système capitaliste au cours de ce que l'on peut considérer comme la mystification la plus grandiose du XX<sup>e</sup> siècle : la décennie des Nations Unies pour la femme.

Depuis la fin de cette décennie, le mouvement des femmes s'est vu réduit à un mouvement social (Touraine 1984) ayant comme seul objectif la promotion d'une éthique libertaire (De Sève 1985). Il me semble que même pour arriver à cette éthique, le féminisme devra au préalable résoudre la question d'une théorie politique.

L'hypothèse que je soutiens dans ma thèse<sup>1</sup> et que je résume ici est la suivante : il existe entre la conscience révolutionnaire et la société un lien structurel de cause à effet qui peut s'actualiser dans des conditions particulières. Ces conditions sont actuellement remplies par le féminisme. Non pas le féminisme comme mouvement social, ni le féminisme comme pratique politique particulière, par exemple les étapes de revendications historiques telles que le droit de vote et l'avortement libre et gratuit, mais le féminisme comme modalité même de l'être.

Les pratiques des féministes africaines, en particulier celles du Collectif des femmes pour le renouveau (CFR), au Cameroun, comme tente de le démontrer la première partie de ce texte, relèvent de ce féminisme-là, soit celui qui refuse de

---

1. Cet article est tiré d'une recherche en cours en vue de l'obtention du doctorat en science politique à l'Université du Québec à Montréal et portant sur la nature du pouvoir en Afrique.

poser comme supérieure la connaissance féministe de la société (1<sup>re</sup> partie) ; celui qui se réclame de la société civile face au pouvoir (africain) (2<sup>e</sup> partie) ; celui enfin qui fait du militantisme féministe (au sein du CFR depuis dix ans) l'affaire personnelle et centrale de toute femme (3<sup>e</sup> partie).

## **Le Collectif des femmes pour le renouveau, une brève histoire des luttes**

Réunies à Dakar en février 1989, des féministes de l'Afrique francophone ont tenu les États généraux du féminisme africain<sup>2</sup>. D'emblée, la connotation occidental-centriste du féminisme a été remise en question. Le débat a été axé sur les reproches faits aux féministes africaines d'être des intellectuelles, ainsi que sur la question du sous-développement et sur les formes de luttes que vont prendre les mouvements féministes en Afrique. C'est lors de cette rencontre qu'Esther Endale du Cameroun a posé la question de l'autonomie du mouvement des femmes et de la vigilance des femmes par rapport à la question du développement.

Mais déjà, ces questions constituaient l'essence des luttes du Collectif des femmes pour le renouveau (CFR)<sup>3</sup>, collectif camerounais fondé en 1982. Et c'est du questionnement de ces femmes, de leur analyse et de leurs pistes de réflexion que cet article veut rendre compte.

Dès 1982, l'appellation « collectif » a été privilégiée et ceci dans le souci de promouvoir l'esprit de responsabilité de toutes les membres. Ce collectif se voulait aussi féministe, le féminisme se définissant comme un outil d'analyse politique du système patriarcal qui dépossède les femmes de leur vie et de l'essence de leur vie.

Alors que les associations féminines poursuivaient des objectifs particuliers, le Collectif se voulait, en plus, un outil de conscientisation. Ainsi, les « tontines » ont des finalités bien propres comme la convivialité, le développement, la promotion d'activités culturelles. Le Collectif s'est donné quant à lui comme mandat la prise de conscience collective de l'oppression des femmes, du fait que leur oppression est un fait politique.

Les actions publiques du Collectif ont été nombreuses et principalement axées sur trois aspects : la dénonciation de la violence faite aux femmes, l'organisation des activités de solidarité avec les femmes lors de la célébration du 8 mars et la lutte politique.

La première action publique du Collectif, en 1982, est la publication d'un article dans *Wife*, une des rares revues féminines distribuées en Afrique. Cet

---

2. Elles étaient une cinquantaine venant du Bénin, du Cameroun, du Congo, de la Côte-d'Ivoire, du Sénégal, du Togo, du Zaïre. Le compte rendu de cette rencontre a été publié dans un numéro spécial du *Fippu*, revue féministe de l'organisation Yewwu Yewwi.

3. Selon les membres du Collectif, le terme « renouveau » doit être compris comme le nécessaire changement radical dans la condition des femmes au Cameroun.

article<sup>4</sup> avait pour but de dénoncer les violences contre les femmes et proposait un débat national sur ce fléau. La lutte contre les violences faites aux femmes sera soutenue dix années plus tard par des féministes canadiennes, entre autres MATCH international et le Programme en études des femmes de l'Université d'Ottawa.

En 1984, le Collectif décide d'organiser, pour la première fois au Cameroun, la célébration du 8 mars. C'est par un communiqué de presse que les femmes sont invitées à s'unir aux femmes du monde pour célébrer cette journée. Cette manifestation se conçoit comme une activité de visibilité du mouvement féministe au Cameroun mais aussi comme une activité de solidarité internationale. Par la suite, trois membres du Collectif participeront à leurs frais au Forum de Nairobi pour faire entendre un point de vue féministe<sup>5</sup>. Toujours dans cet esprit de mise en place de lieux de solidarité, le Collectif organise en 1987 le premier festival de films de femmes en Afrique noire et institue à cette même occasion le prix Winnie Mandela pour soutenir les femmes en lutte. Durant cette même année débute la collaboration avec l'autre association féministe d'Afrique noire, Yewwu-Yewwi, association sénégalaise. Cette collaboration sera assumée surtout en lien avec la revue *Fippu*<sup>6</sup> et l'organisation des 8 mars.

L'organisation des 8 mars donne lieu à une visibilité politique privilégiée, visibilité qui connaît un tournant décisif dès 1988. Ainsi, le Collectif organise une table ronde sur « les femmes et l'ouverture démocratique » dans les locaux du journal officiel *Cameroon Tribune* ainsi qu'un débat télévisé sur le féminisme. C'est la première fois que le terme féminisme est prononcé officiellement et publiquement dans un média national. Le féminisme fait aussi son entrée à l'Université du Cameroun comme sujet d'étude et de réflexion. Mais le terme suscite de très vives réactions allant jusqu'à un appel à une mobilisation nationale contre le mouvement de libération des femmes. C'est ainsi qu'un lecteur de *Week-End Tribune* (magazine du journal du parti politique au pouvoir) interpelle ses concitoyens et concitoyennes à propos de ce débat :

Camerounais des deux sexes, l'analyse [...] nous démontre clairement le caractère anarchique, provocateur et scandaleux des idées que les féministes développent et des projets qu'elles élaborent. Il est désormais du devoir de chacun d'entre nous, de prendre ses responsabilités et d'apporter sa contribution à l'éradication de ce mal naissant. La paix et la sécurité sont des biens précieux, il faut les défendre jalousement.

*Week-End Tribune* 1988 : 17

- 
4. Lors du Forum des ONG à Nairobi, la dénonciation des violences faites aux femmes en Afrique telle qu'elle a été proposée par le CFR a été reprise dans le journal *FORUM 85* du 12 juillet 1985.
  5. À l'initiative du Collectif, un atelier sur les priorités par et pour les femmes africaines a été organisé, donnant par la suite naissance au Comité international des femmes africaines pour le développement, dont le siège social est en Côte-d'Ivoire.
  6. Cette collaboration s'est matérialisée lors de la publication des numéros suivants : *Fippu* n° 1, juillet 1987 ; n° 2, avril 1989 ; le numéro spécial de 1990.

L'année suivante, les actions du Collectif sont mieux connues et publicisées et ce, dans tous les médias traditionnels. Ainsi, invité à la radio nationale le 8 mars, le CFR prend position sur la plupart des problèmes de la société camerounaise et plus particulièrement sur les problèmes que vivent les femmes, entre autres les autorisations maritales<sup>7</sup>. Cette émission radiophonique fut retransmise durant trois journées consécutives, à une heure de grande écoute, preuve de l'intérêt qu'elle a suscité. En outre, le Collectif a préparé une activité sur le thème « la jeunesse et le féminisme » dans le cadre de la présentation d'un film-débat à l'Université<sup>8</sup>.

Ces nombreuses activités publiques ont permis au Collectif de s'immiscer dans le domaine des luttes politiques. À la suite de la dénonciation des autorisations maritales, le Collectif est invité en 1990 à participer à la commission nationale pour les libertés publiques. Le CFR est alors perçu par les autorités camerounaises comme un des lieux de sensibilisation politique nationale. L'année suivante, le CFR lance conjointement avec d'autres associations une campagne de sensibilisation sur les droits de la personne dans le cadre du débat sur la tenue d'une Conférence nationale souveraine.

C'est au cours de ce débat radiophonique que le Collectif a fait le mieux connaître ses positions, qui s'articulent sur la vision qu'ont les membres de la situation d'oppression des femmes camerounaises.

## **Une vision féministe des « problèmes spécifiques » des femmes africaines**

Quand on pense au féminisme en Afrique, on suppose que les revendications des femmes doivent porter uniquement sur certaines conditions particulières, telles la polygamie et les mutilations sexuelles. Les membres du Collectif ont tenté de faire éclater ces cadres rigides de l'oppression des femmes pour montrer que la plupart de ces questions sont aussi des problèmes de société<sup>9</sup>.

## **Une question d'identité**

Actuellement, les femmes camerounaises n'ont plus de nom propre, comme dans la tradition africaine d'autrefois. Elles sont devenues des mères

---

7. C'est probablement grâce à cette campagne amorcée en 1989 que cette pratique des autorisations maritales, exigées des femmes mariées qui veulent sortir du pays, fut abolie.

8. Plus de trois cents personnes sont venues à cette occasion manifester leur solidarité aux membres du Collectif à la suite de leurs déclarations publiques.

9. Les positions présentées dans ce texte sont tirées d'une entrevue radiophonique faite en 1989 lors des activités du 8 mars, entrevue transcrite par Marie-Louise Eteki-Otabela, une des membres fondatrices du Collectif.

porteuses, des êtres transparents. On les appelle Madame X ou Y. À ce propos, le Collectif suggère que les femmes mariées se dénomment officiellement Madame X née Y ou Madame X épouse Y, histoire de faire apparaître symboliquement le fait que la femme ne s'appartient même pas. Elle est la propriété du père ou du mari.

### **La maternité, notre seul et unique pouvoir sur les hommes ?**

La maternité telle qu'elle est vécue par les femmes dans les sociétés patriarcales et sous-développées a quelque chose de tragique qui se solde souvent par la mort. Des femmes risquent la mort tous les neuf mois !

Dans la perspective des membres du Collectif, les femmes sont obligées d'assumer malgré elles la maternité et ce, même si l'on reconnaît que la maternité puisse être très épanouissante. Le Collectif dénonce le conditionnement des femmes à la maternité obligatoire, reconnaissant le drame de celles qui n'ont pas accouché et qui sont souvent prêtes à tout pour avoir un enfant. En fait, le Collectif refuse la réduction des femmes au statut de mères.

### **La polygamie, une question de choix individuel ?**

Selon la tradition africaine, les femmes s'épanouiraient dans la polygamie. Mais selon le Collectif, aucune femme ne souhaite réellement ce type d'organisation conjugale. Pour les femmes qui l'admettent, la polygamie est perçue comme un pis-aller devant la difficulté, voire l'impossibilité de vivre seule dans une société faite de violences de toutes sortes.

Il s'avère donc pour le CFR que ce sont les hommes et leur organisation sociale qui imposent aux femmes la polygamie. Le Collectif est contre cette forme d'union qui consacre l'exploitation du corps de la femme, la négation de son droit à une vie sexuelle libre et qui introduit, sur le plan des principes, une différence de traitement entre les femmes et les hommes.

### **Le célibat n'est pas une vertu féministe**

Au Cameroun, une femme non mariée n'a pas de statut ; ainsi, une célibataire ne peut accéder à des postes de décision dans la fonction publique. En outre, le divorce est rendu volontairement difficile, voire traumatisant, afin de décourager les femmes mariées de prendre leur autonomie.

Le Collectif soutient que le mariage et la famille constituent le nœud du problème des femmes. Bien que leurs expériences soient variées et plurielles, les membres du Collectif sont contre le mariage. En fait, selon elles, la question ne devrait pas se poser en ce qui a trait au choix entre célibat et mariage. Le problème fondamental est plutôt celui du droit pour les femmes de choisir, tout comme les hommes, le lieu et le statut de leur épanouissement.

## **L'égalité des sexes, un combat dépassé ?**

On prend souvent comme prétexte le fait qu'aujourd'hui toutes les constitutions des États modernes, y compris les États africains, intègrent l'égalité entre les sexes. Malgré ces déclarations, les femmes sont victimes de discrimination et d'exclusion sociale.

Le Collectif dresse le bilan de cette triple exclusion des Camerounaises. Elles sont exclues du foyer dont elles sont pourtant dites les maîtresses alors que légalement, c'est l'homme qui est le chef de la famille. Elles sont aussi exclues de l'activité économique formelle car si elles sont les ouvrières de la société, personne ne leur demande leur avis lorsqu'il s'agit des décisions concernant l'activité économique nationale, par exemple faire appel au Fonds monétaire international (FMI). Par ailleurs, sur le plan politique, dans un régime où toute forme d'opposition est interdite, elles sont réduites à l'apolitisme.

Selon le Collectif, l'égalité formelle ne peut être le seul instrument de mesure de l'égalité des Camerounaises. Celles-ci préfèrent parler d'égalité des chances, c'est-à-dire l'égalité dans tous les domaines significatifs. Car c'est à partir de l'égalité des chances dans toutes les instances de pouvoir et de décision que les femmes africaines pourront promouvoir réellement un changement des structures sociales.

## **De la violence sexiste**

La notion même de violence faite aux femmes africaines est différente selon que l'on est un « étranger » ou une « étrangère », un homme africain ou une membre du Collectif. Ainsi, pour les « étrangers » et les « étrangères », les mutilations sexuelles apparaissent comme la plus grave atteinte à l'intégrité physique des femmes. Quant aux hommes africains, leur conception de la violence se réduit à la violence conjugale.

Certes, comme le souligne le Collectif, l'excision est un crime contre les femmes à qui l'on refuse de façon irréversible le droit au plaisir et à la jouissance sexuelle pourtant considérée comme fondamentale pour l'équilibre et l'épanouissement de l'être humain. De plus, s'il est exact que toutes les femmes africaines, y compris les non-Africaines qui épousent des Africains, sont susceptibles d'être battues un jour, la violence faite aux femmes dépasse le cadre conjugal.

En fait, le Collectif soutient que la violence contre les femmes va au-delà de l'enfer des agressions physiques et sexuelles subies par des millions de femmes dans leur foyer. Elle prend la forme du regard des hommes qui les réduit à être des objets sexuels en tout lieu et en tout temps, de l'interdiction de fréquenter certains lieux (par exemple les bars), de se promener le jour comme la nuit dans la rue, de s'habiller selon leur choix. La violence prend également la forme d'une assignation à certains lieux, notamment l'univers domestique. La violence, c'est aussi être obligée de se conformer aux normes sociales, par exemple accoucher tous les neuf mois et si possible avoir des garçons, ou encore vivre sous la menace constante de la répudiation.

## Une vision révolutionnaire du changement social

Cette analyse de la situation des Camerounaises révèle entre autres que c'est parce qu'elles sont des femmes qu'elles vivent ces situations. Elle permet d'articuler ainsi le champ de l'oppression privée à celui de l'oppression collective, tout comme elle permet de faire émerger une réflexion sur la transformation de ces conditions. À cet égard, la notion de démocratie est au cœur du débat.

### Féminisme ou développement : un choix politique

Les Nations Unies ont déclaré la période 1960-1970 première décennie du développement. Il est de tradition de considérer que les femmes ont été ignorées ou absentes des politiques de développement qui visaient principalement la modernisation des États nouvellement indépendants. Devant l'échec de ces stratégies de développement, on instaura de nouveaux programmes où on chercha à intégrer les femmes (Dagenais 1988). La deuxième décennie du développement inaugura donc la question Femmes et développement, plus communément appelée Intégration des femmes au développement (IFD), Genre et développement (GED).

La vision politique des femmes du Collectif est toutefois fort différente. Pour elles, être pour le développement tout comme être féministe relève d'un choix politique. Elles considèrent que les femmes africaines n'ont pas de problèmes de développement ; ce sont les gouvernements africains qui ont des problèmes de développement. En fait, ce qui est en cause, c'est le système patriarcal qui induit tout le système économique. Elles fondent leur analyse sur un constat : les femmes ont toujours participé et travaillé au développement de leur société, mais elles sont exclues des décisions importantes concernant l'organisation et l'avenir de leur société. C'est pour cela que la question de la démocratie est un préalable à la question du développement (Dumont et Paquet 1991). Comment alors peut-on résoudre la question du développement dans un pays où une seule vision des problèmes est autorisée, soit la vision officielle prônée par les pouvoirs publics (Eteki-Otabela 1987 : 9-20) ?

À cet égard, il est vital pour la démocratie au Cameroun, tout comme dans l'ensemble de l'Afrique, que les femmes prennent de plus en plus la parole, cette parole que les féministes camerounaises appellent « l'autre parole ». Alors qu'auparavant seule l'Organisation des femmes du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (OFRDPC) était autorisée à parler au nom des femmes camerounaises, le Collectif a réussi « l'exploit » d'inscrire dans la réalité sociale une deuxième sensibilité politique sur la question de la femme, la sensibilité féministe. À preuve, lors de la campagne électorale pour les législatives en mars 1992, les candidates de tous les partis y compris celles du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC) se sont positionnées par rapport aux revendications féministes.



## Faire de la politique autrement

Lors de la lutte de libération nationale et au cours de l'unification politique et territoriale de la Nation, la femme camerounaise a fait preuve d'une intense activité politique aussi bien au Cameroun occidental (sous colonisation anglaise) qu'au Cameroun oriental (sous colonisation française). Le militantisme des femmes camerounaises, leur vitalité et leur engagement politique dans les luttes publiques et clandestines, dans les organisations féminines ou mixtes, leur ont valu les mêmes préjugés qu'aux hommes : mort, détention politique, déportation, exil. Cependant, lors de l'avènement de l'État indépendant du Cameroun en 1960, les femmes ont été écartées du pouvoir politique.

À partir de 1965, on retrouve quelques femmes sur la scène politique dans les structures nationales du parti unique et du gouvernement. Celles-ci sont orientées vers les activités sociales et y sont confinées. Elles développent alors des réseaux de solidarité très denses pour améliorer le quotidien ; participer à l'instruction des enfants ; nourrir les Camerounais à l'école, à l'usine, au bureau et au marché. Toutes ces activités ont été des contributions à l'amélioration du bien-être collectif malgré l'exclusion de ces femmes des centres de décisions.

Quelque trente années après la lutte nationale se dessine un tournant pour la nation camerounaise, voire pour tout le continent africain. Ainsi, en 1991, dans le cadre de la lutte pour la démocratie, en cours dans tous les pays africains, les femmes africaines ont pris position pour la démocratie en appuyant les forces politiques opposées au pouvoir totalitaire, pouvoir qui a conduit l'Afrique à la ruine. Des femmes furent tuées au cours de massacres ordonnés par les autorités en place lors de manifestations publiques, par exemple au Mali (1991). Ces gouvernements continuent pourtant d'être soutenus par les gouvernements occidentaux. Des grèves générales, des marches de protestation, des « villes mortes » ont été déclarées un peu partout sur tout le continent africain.

Dans tous ces pays, les forces politiques et sociales ont posé comme condition préalable à une reprise normale de la vie économique et politique, la suspension des pouvoirs nationaux. Ces derniers ont été dénoncés comme illégaux car mis en place par les métropoles coloniales dans les années 1960 et, selon les opposants et les opposantes, ils doivent être remplacés par une Assemblée constituante : la Conférence nationale souveraine.

Au Cameroun, en avril 1991, les membres du CFR ont pris position pour la Conférence nationale souveraine en ces termes :

La tenue d'une conférence nationale est capitale pour les femmes parce que : c'est le lieu où la femme pourra à travers ses multiples associations autonomes faire entendre sa voix par elle-même et pour elle-même ; notre Constitution est bafouée scandaleusement depuis 30 ans ; nous sommes pacifistes et croyons au pouvoir réel des règles du jeu démocratiques. Nous lançons un appel solennel à toutes les associations féminines, pour que ensemble, nous revendiquions notre juste place au sein de la grande palabre nationale. La conférence nationale, c'est aussi notre affaire.

Cette position a entraîné, comme pour d'autres associations, entre autres l'Association pour les droits de l'homme, sa dissolution par l'État pour cause d'activités non conformes à son mandat<sup>10</sup>.

C'est à la fois par leur analyse politique du développement et par leurs positions publiques en faveur de la Conférence nationale souveraine que les membres du Collectif ont fait émerger la question des femmes dans le processus actuel de démocratisation. Elles ont ainsi donné une autre parole aux femmes camerounaises en étant les seules à parler au nom de toutes les femmes camerounaises aux différents moments du débat sur la démocratie. Elles entendent dans l'avenir exiger de tous les partis politiques une meilleure représentation des femmes, ceci en contrepartie de leur participation politique.

## Conclusion

Invité par le Collectif des femmes pour le renouveau, le 30 avril 1987, à se prononcer sur la question « femmes et développement », le professeur Jean-Marc Ela a conclu son exposé en disant que la participation des femmes au développement est une illusion du discours dominant. Selon son analyse, il vaudrait mieux aborder le problème de la femme, qu'il considère comme l'outil domestique de la mise en valeur des colonies, à partir des positions marginales que les femmes occupent.

C'est sur la base de telles positions de marginalité que les féministes du Collectif des femmes pour le renouveau ont contribué, au moment où l'Afrique s'engage dans un tournant décisif pour son avenir, à faire apparaître les femmes camerounaises comme des sujets politiques avec lesquels il faudra compter dans le processus de démocratisation en cours.

*Marie-Louise Eteki-Otabela*  
*Département de science politique*  
*Université du Québec à Montréal*

---

10. En 1984, le Collectif a déposé ses statuts pour obtenir une reconnaissance légale, reconnaissance qu'il n'a jamais reçue. Ces statuts révisés en 1991 stipulent que « son but est d'amener les femmes à une prise de conscience collective de leur oppression spécifique en vue d'un changement fondamental de la société camerounaise (art. 4) ». Pour réaliser ce mandat, le CFR « intervient dans tous les domaines de la vie nationale pour défendre les droits et les intérêts de la femme camerounaise (art. 5) ».

## RÉFÉRENCES

DAGENAIS, Huguette

1988 « Pour les femmes, un autre développement », *Recherches féministes*, 1, 2 : 1-17.

DE SÈVE, Micheline

1985 *Pour un féminisme libertaire*. Montréal, Boréal Express.

DUMONT, René et Charlotte Paquet

1991 *Démocratisation pour l'Afrique*. Paris, Seuil.

ETEKI-OTABELA, Marie-Louise

1987 *Misère et grandeur de la démocratie au Cameroun*. Paris, Éditions de l'Harmattan.

TOURAINÉ, Alain

1984 « Les mouvements sociaux : objet particulier ou problème central de l'analyse sociologique ? », *Revue française de sociologie*, XXV : 3-19.

WEEK-END TRIBUNE

1988 « Nos lecteurs réagissent », *Week-end Tribune*, samedi 23 juillet : 17.